

## Présentation

Paul Dubé

Numéro 19, printemps 2005

L'Acadie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005306ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005306ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

### ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce document

Dubé, P. (2005). Présentation. *Francophonies d'Amérique*, (19), 9–15.  
<https://doi.org/10.7202/1005306ar>

## PRÉSENTATION

---

# FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Paul Dubé  
Université de l'Alberta

*On connaît depuis Durkheim l'importance des rites, des fêtes, des symboles dans toute société. Mais il faut aussi reconnaître que l'effervescence des activités du 400<sup>e</sup> et du Congrès mondial acadien 2004, par l'accent mis sur le passé et sur les racines généalogiques, si elle reflète une vitalité socioculturelle indéniable, risque d'occulter l'Acadie réelle, en construction et en développement au jour le jour. Peut-être convient-il de mettre de côté « l'Acadie du violon », pour reprendre l'expression d'Herménégilde Chiasson, pour se pencher davantage sur l'Acadie d'aujourd'hui où, à force de capacité organisationnelle, de créativité et de détermination, les Acadiens bâtissent inlassablement leur complétude institutionnelle, relèvent des défis, développent la société acadienne sur tous les plans.*

GREG ALLAIN, dans le premier article de ce numéro

**E**n raison de son mandat et de la place qu'occupe l'Acadie dans ses pages, *Francophonies d'Amérique* se devait d'offrir à ses auteurs la possibilité d'une réflexion spéciale et focalisée sur cette région des Maritimes pour marquer les 400 ans d'histoire et de développement social et culturel de celle-ci. Voici donc pour le plus grand bonheur de son lectorat l'aboutissement de cette réflexion plurielle – et collective, si l'on peut dire, tant il y a de voix qui y ont participé – qui nous fait connaître plusieurs aspects et perspectives de la réalité acadienne, surtout celle d'aujourd'hui. L'Acadie de 2004, à la fois épuisée de festolement et ragaillardie par l'occasion, garde comme on le verra « des

ressorts aux jambes et le vent dans le nez » (Antonine Maillet, 1979, *Pélagie-la-Charrette*, p. 9). Elle nous est donnée à parcourir dans les pages qui suivent grâce à des aperçus de son histoire urbaine, économique, politique et diasporique; dans ses relations avec ses cousins du Sud, les cadiens; par quelques rappels de certaines de ses meilleures expressions littéraires et artistiques; par des études relatant les contours d'une langue qui porte encore en elle ses origines lointaines et les emprunts d'aujourd'hui étalant ses particularismes, marqueurs d'identité; et cette Acadie vue par les autres. Sans prétendre que tout y est dans le présent numéro, il y en a pour tous les goûts, et dans un langage qui saura interpeller tous et toutes, des spécialistes aux gens qui s'intéressent à la région étudiée ici dans tous ses états.

Greg Allain, sociologue à l'Université de Moncton, qui nous a fourni la citation liminaire très à propos, lance la réflexion en présentant une dimension de plus en plus significative de cette nouvelle Acadie. Son article nous fait connaître « le processus d'urbanisation de la société acadienne et l'émergence au sein de cette dernière d'une nouvelle élite dirigeante : les gens d'affaires, [au moyen d'une] étude de cas joignant les deux thèmes, soit la croissance spectaculaire de la région du Grand Moncton ces dernières années et les entrepreneurs acadiens qui y ont joué un rôle important ». On comprend en lisant l'article du professeur Allain que l'Acadie qu'il nous dévoile ici ressemble peu à « l'Acadie du violon ».

Les trois Congrès mondiaux acadiens et les « Grandes Retrouvailles » des familles acadiennes sont en quelque sorte le catalyseur qui incite le tandem Magord/Belkhodja, professeurs aux universités de Poitiers et de Moncton respectivement, à s'interroger sur « l'Acadie à l'heure de la diaspora ». Dans la logique, entre autres, de la mondialisation, du « dépassement des économies nationales », de « l'émergence d'un espace public mondial » et de l'éclatement des identités, « la notion de diaspora, qui ne s'était jamais vraiment posée en termes concrets, tend à apparaître comme une lecture possible de l'Acadie plurielle ». Alors, « quelle place peut prendre la diaspora dans l'articulation d'un projet de société acadien élargi? » Pour y répondre, nos auteurs vont d'abord étudier « les enjeux actuels autour du concept de diaspora » et, dans un deuxième temps, ils vont voir « dans quelle mesure la diaspora transforme le projet de société acadien et cristallise de nouveaux clivages ». Rien n'est simple dans un monde complexe; la présente étude a l'intelligence d'identifier tous les enjeux que soulève cette question.

Jean-Baptiste Velut, de l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III, nous transporte à une autre époque pour nous faire découvrir « les relations interethniques des Acadiens en Louisiane ». Il s'agit des années 1755 à 1877, « depuis les premières arrivées acadiennes en Louisiane jusqu'à la fin de la Reconstruction », période qui comprend les lendemains de la guerre civile dont les résonances sont significatives en ce sens que ladite guerre « influe considérablement sur la nature du creuset louisianais et entraîne des phénomènes interethniques nouveaux qui se prolongeront tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ». Constatant que ce groupe ethnique « a connu une évolution atypique qui lui a permis non seulement de maintenir, mais aussi de réinventer son identité au fil des décennies », et que les « perpétuelles transformations de l'identité cadjine complexifient toute

tentative de définition de la cadiennité », le professeur Velut se propose « de décomposer les sources externes » de cette identité, ce qui lui permettra d'évaluer « l'influence de chacune des ethnies louisianaises dans l'émergence d'une cadiennité au XIX<sup>e</sup> siècle » et, en même temps, de nous dévoiler certaines manifestations de ce « métissage culturel, notamment dans les sphères linguistique, musicale ou culinaire ». Une merveilleuse chevauchée dans l'Histoire...

« La politique sans État », titre que donne Gino LeBlanc, doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), à son étude sur la communauté acadienne qui, comme il le constate, se trouve « dépourvue de la haute main sur un État comme outil de représentation et d'exercice du pouvoir », « minoritaire à l'intérieur de plusieurs lieux de pouvoirs anciens et actuels », mais qui exerce quand même « une certaine capacité d'action collective dans l'espace politique par l'intermédiaire de son réseau associatif ». Où investir pour augmenter le pouvoir et la capacité de gouvernance de la minorité? dans les structures existantes de l'état provincial, ou « poursuivre la recherche de l'autonomie par la revendication d'espaces sous une gouverne communautaire »? Gino LeBlanc fait le tour de la problématique et relève aussi les « divergences » qui existent, relatives aux questions posées, entre les deux grandes formations associatives qui opèrent présentement aux destinées de la communauté.

L'article qui suit complète en un sens par le particulier l'étude précédente en parlant de « décentralisation, gouvernance et développement de la minorité francophone au Nouveau-Brunswick » dans la foulée de la nouvelle politique du gouvernement Lord sur la restructuration de l'appareil administratif provincial. Pier Bouchard et Sylvain Vézina, tous les deux professeurs à l'Université de Moncton, étudient l'éducation et la santé, ces secteurs qui « présentent une forme de décentralisation structurelle » dans le but de vérifier l'utilité de celle-ci « pour l'amélioration de la prise en compte de la minorité francophone ». Ils se penchent également sur la gouvernance dont le « nouveau modèle de décentralisation » est appelé à « entraîner un repositionnement stratégique » de la communauté, devant inciter à une « implication plus accrue » de celle-ci dans la « formulation et la mise en application des politiques publiques ». Il faut voir si le pari est gagné...

« Est-ce que l'Acadie des Maritimes se retrouve en périphérie de la périphérie? » demande le professeur d'économie de l'Université de Moncton Pierre-Marcel Desjardins à la première ligne de son étude. Rappelant qu'il existe une kyrielle d'études sur des aspects des disparités régionales au Canada en général et au Canada atlantique en particulier, Desjardins précise que son étude vient actualiser, à partir des données du recensement de 2001, celle de Beaudin et Leclerc, *L'Acadie des Maritimes* (1993), qui s'étaient servis du recensement de 1991 pour décrire et analyser les « disparités entre Acadiens et anglophones vivant dans une même région ». Notre auteur modifie quelque peu la méthode : « au lieu de regrouper les comtés des trois provinces maritimes en régions acadiennes et régions anglophones, [il utilise] les données pour tous les comtés ». De plus, il approfondit l'analyse « en tentant d'identifier la source principale des disparités, à savoir la langue ou la région où habitent les gens ». Plusieurs tableaux

viennent appuyer l'argumentation et donnent un aperçu très détaillé de la situation dans les différentes régions. La réponse à la question initiale va peut-être en surprendre plus d'un...

Il est pour le moins surprenant et paradoxal de concevoir les jurons et les gros mots comme une forme de purification de la langue. Voilà bien la façon dont les professeurs Sylvia Kasparian et Pierre M. Gérin de l'Université de Moncton nous parlent du cas des Acadiens. Reprenant l'observation de Pascal Poirier selon laquelle « Les Acadiens [...] n'ont jamais été [...] jurifs », nos auteurs se posent la question suivante à laquelle ils vont tenter de répondre : « en l'absence d'un tel moyen d'expression de l'affectivité dans leur langue, à quel(s) mode(s) de substitution ont-ils recours? ». À partir d'un corpus composé « d'œuvres littéraires acadiennes anciennes et récentes » (peu nombreuses et pas avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), de « conversations spontanées entre amis ou en famille, enregistrées dans le sud-est du Nouveau-Brunswick » (des échanges entre jeunes de 18 à 25 ans dans plusieurs situations du quotidien; ...entre membres d'un groupe musical, genre *heavy metal*, ce qui a mené à « constituer un dictionnaire électronique de gros mots), on a pu accumuler une « multiplicité des formes employées, des principales tendances observées et des changements effectués ». Sur cette base, l'étude peut prendre son élan, ce qu'elle fait d'ailleurs avec beauté pour révéler à la fin des trouvailles qui en disent long sur une langue en contact.

« Dire l'heure en acadien » : est-ce aussi révélateur que l'usage de jurons et de gros mots? Gisèle Chevalier du Centre de recherche en linguistique appliquée, de l'Université de Moncton, et Véronique d'Entremont, du Département d'études françaises de la même institution, vont nous montrer qu'il en est autant, que le sujet a une plus grande pertinence qu'on le croirait. Et on le voit très vite : l'étude de l'heure renvoie à l'évolution de la langue selon les régions; son usage, à l'isolement ou au contact, entre autres. L'heure dans la langue parle de l'origine, d'emprunts, d'interférence, et ainsi de suite. En fait, « décrire la grammaire locale de l'expression de l'heure, sujet anodin à première vue, est un domaine riche à explorer. Un aspect aussi ponctuel [...] semble propice, disent les auteures, pour faire avancer la compréhension de l'origine des parlars français en Amérique et les influences qui ont suivi ».

Louise Beaulieu de l'Université de Moncton et Wladyslaw Cichocki de la University of New Brunswick, dans un article intitulé « Innovation et maintien dans une communauté linguistique du nord-est du Nouveau-Brunswick », nous font voir en étudiant certaines pratiques langagières d'une petite ville de la province que « les liens que tissent les individus dans différents domaines tels que la famille, les amis et les collègues de travail, c'est-à-dire leur "réseau social", permettent d'expliquer l'emploi que ces locuteurs font de [certaines] formes linguistiques [...] », et que pour l'usage de ces formes, « le réseau social est le facteur le plus important parmi les contextes sociaux et stylistiques ». De plus, que l'usage amène des « variantes [qui] sont des marqueurs d'identité étroitement liés aux valeurs de la communauté ». Comme les deux précédentes, cette étude inspirée de la linguistique dépasse, il nous semble, sa spécificité

habituelle et débouche sur des considérations dont les résonances rejoignent certaines grandes questions récurrentes en milieu minoritaire.

On ne peut quand même pas parler de l'Acadie sans parler d'Antonine Maillet. « La quête ex-centrique de l'histoire dans les récits d'Antonine Maillet » de Mariana Ionescu du Huron University College, s'inspirant de certains paradigmes puisés à l'œuvre bien connue de François Paré sur l'exiguïté, nous offre une réflexion sur un aspect particulier de l'œuvre romanesque de Maillet, « à savoir la quête d'un pays à la fois réel et légendaire. Cette quête ex-centrique, entreprise par des personnages en marge de l'Histoire et de la civilisation de l'écrit, révèle un rapport intéressant qui s'établit entre l'Histoire et l'Acadie et les histoires gardées dans la mémoire collective du peuple acadien. Ce premier rapport se lie intimement à un autre, également pertinent pour l'œuvre de Maillet, celui entre l'écrit et l'oral ». L'auteure nous fait redécouvrir que chez Maillet où se multiplient les voix des conteux et défricheteux, celles des « chroniqueurs et colporteurs », « le nouveau n'est pas dans ce qui est dit, mais dans l'événement de son retour ».

Dans « L'écrivain transfuge », l'introduction de son étude intitulée « Modernité et nomadisme artistiques dans *Les portes tournantes* de Jacques Savoie », Pénélope Cormier de l'Université de Moncton signale que, par sa publication chez Boréal Express, l'auteur acadien se positionne dans le système littéraire en effectuant un « transfert d'institution, [...] de l'espace littéraire acadien à l'espace littéraire québécois ». Il suffit de penser à Antonine Maillet et à Gabrielle Roy pour se rappeler les rapports problématiques qui se dessinent alors avec le « lieu natal ». « Devant la difficulté d'exprimer l'enjeu de son exil, de dire Cormier, Jacques Savoie a tout naturellement recours à son œuvre pour expliquer, sinon justifier, ses positions ». Son analyse nous dévoile tous les « indices pour comprendre la logique » textuelle qui mènent notre artiste de l'Acadie au Québec, et qui, par une autre sorte de logique, « contribue à fournir son autonomie au champ artistique acadien ».

« Praxis en arts visuels et ère technologique : témoignage d'une Acadienne » traite des « arts visuels sous l'angle d'un exercice réflexif pour parler de praxis artistique dans cette ère des nouvelles technologies ». Grâce à une approche qui relève de « l'analyse autobiographique laquelle sera effectuée à partir de théories portant sur l'esthétique des arts médiatiques », l'auteure de l'article, l'artiste Lise Robichaud de l'Université de Moncton, nous entraîne comme témoins dans son travail de création en arts visuels, dans le processus de production jusqu'au produit final – un exemple d'art contemporain (actuel) en milieu culturel acadien – où les nouvelles technologies participent de plain-pied au phénomène créatif. Le processus de création en question est précédé de la « stratégie méthodologique » adoptée, d'un résumé de l'historique des arts visuels en Acadie, et d'un « rappel des caractéristiques de l'esthétique des arts médiatiques ». Genèse et produits sont dynamisés et dialectisés ici, et concourent à créer ce témoignage, à savoir que « l'Acadie est entrée dans une nouvelle ère de création avec les arts médiatiques ».

Les lecteurs et lectrices qui se seront abreuvés à la version dernier cri de l'Acadie qui apparaît dans les articles publiés dans le présent numéro pourront à ce moment-ci lire le suivant pour voir ce que pensent les autres. Le titre de l'étude, « L'image de l'Acadie en milieu anglophone : une impression pas toujours juste », dénote assez clairement – en passant par la réception des œuvres acadiennes parues en traduction – et son objet et la « tentation » qui affleure l'imaginaire de l'autre, surtout quand on pense à ce que l'Histoire a pu semer de malentendus et de tensions dans la région au fil des ans. Notant d'abord que peu de chercheurs se sont intéressés à la « traduction des littératures des minorités francophones » malgré le « rôle de la traduction littéraire dans la fabrication des identités », Jo-Anne Elder, traductrice de renommée vivant à Fredericton, affirme que l'Acadie fait exception à la règle, de telle sorte que le « public anglophone [a beaucoup] accès aux domaines d'art divers produits en Acadie ». Ainsi, cette situation « permet de dégager des schémas dans la réception des artistes » de la région par les anglophones, ce qui est effectivement le but de l'étude proposée. L'Acadie en traduction permet, aux dires d'Elder, « de reprendre les images et les mythes ancrés dans l'imaginaire du public anglophone pour les retravailler de plusieurs manières différentes dans une diversité et une imprévisibilité qui témoigneront des pratiques artistiques de la modernité en Acadie [...] ».

Quelle merveilleuse phrase que cette dernière pour inviter à lire ce qu'on nous offre ici sur l'Acadie de 2004...

\*\*\*

La préparation d'un numéro de *Francophonies d'Amérique*, surtout quand on en n'est plus à sa première livraison, permet d'apprécier le travail d'équipe qui s'y fait, qui en assure la qualité et la pérennité, si l'on peut dire. Des remerciements spéciaux sont dans l'ordre des choses cette année vu les changements qui entreront en vigueur dans les prochains mois. Je tiens d'abord à remercier très spécialement les membres du Comité de lecture pour leur grande compétence et assiduité – Leslie Choquette (Collège de l'Assomption, Worcester, Mass.), Pierre Paul Karch (Collège universitaire Glendon), Marie-Linda Lord (Université de Moncton) et Estelle Dansereau (Université de Calgary), qui nous quitte cette année après plusieurs années marquées par une rigueur et une méticulosité exemplaires. Merci également au Conseil d'administration, à Pierre-Yves Mocquais (Université de Calgary), pour son appui solide et soutenu en toutes circonstances; à Raoul Boudreau (Université de Moncton), dont les judicieux conseils au fil des ans ont toujours été une source de solidarité et d'inspiration; à Jean-Pierre Wallot (de l'Université d'Ottawa), à qui on doit une fière chandelle pour le travail accompli dans le « nettoyage » de certains dossiers problématiques; et à son président, Gratien Allaire (de l'Université Laurentienne), dont la sagesse et le discernement – le fondement de ses talents de négociateur sur des questions se rapportant à l'ensemble de la gestion de la revue – ont assuré le maintien de la mission et de la vision de *Francophonies d'Amérique*. Un merci spécial à ma collègue Pamela Sing (Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta) qui s'occupe avec empressement et savoir-faire de l'important dossier des recensions.

Je remercie Francine Bisson, bibliothécaire à l'Université d'Ottawa, pour le travail indispensable qu'elle assure dans la compilation des nouvelles publications; Nicole Bonsaint, adjointe à l'administration, qui s'occupe très professionnellement de la gestion de nos finances; Monique Parisien-Légaré, agente de soutien au secrétariat et à l'édition, qui fournit un immense travail au niveau de la préparation et la mise en page des textes; Pascale Renaud, l'adjointe aux publications par intérim, qui s'occupe des contacts entre les différents partenaires, qui vérifie les textes, les bibliographies, qui assure les suivis, qui trempe, en fin de compte, dans toutes les étapes de production; des remerciements spéciaux à André LaRose, notre lecteur/vérificateur de la dernière heure, dont l'œil bien syntaxé nous permet d'atteindre une rigueur enviable; malheureusement, Monsieur LaRose nous quitte après plusieurs années d'une fructueuse collaboration, et son départ bien regretté laissera un vide difficile à combler pour cet aspect crucial du travail de publication.

Hommages et gratitude à nos universités-partenaires (Ottawa, Moncton, Laurentienne, Calgary et Alberta), qui assurent le financement de la revue, et au Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, devenu l'Association des universités de la francophonie canadienne, qui nous a permis de publier, pendant plusieurs années, un deuxième numéro annuel. Remerciements aux Presses de l'Université de Toronto qui ont assuré la responsabilité de la publication de la revue et ont maintenu rigueur, qualité et respect des échéances du numéro 12 au numéro 18 ainsi qu'à notre coéditeur, les Presses de l'Université d'Ottawa, qui poursuit l'aventure de *Francophonies d'Amérique* en collaboration avec le Centre de recherche en civilisation canadienne-française.

\*\*\*

Dans son dernier commentaire en tant que directeur au printemps 2000, notre ami, collègue et fondateur de la revue, Jules Tessier, rappelait « le principe d'une direction itinérante en alternance » entre les régions représentées et les universités-membres. Il annonçait également qu'après l'Ouest, la tâche échoirait vraisemblablement à l'Acadie, sans doute à quelqu'un de l'Université de Moncton. Et effectivement, le transfert est en train de s'effectuer dans la logique prévue : Marie-Linda Lord, universitaire chevronnée, auteure prolifique, et personnalité engagée à tous égards dans son milieu, œuvrant à l'Université de Moncton, veillera à partir du prochain numéro aux destinées de *Francophonies d'Amérique*. Elle sera épaulée dans ses travaux par l'équipe bien connue et très engagée de son université, et des membres qui font déjà partie des différents comités. À Marie-Linda ainsi qu'à toute l'équipe, j'offre mes meilleurs souhaits, ma plus grande solidarité et mon appui indéfectible. J'espère que cette expérience sera pour elle ce qu'elle a été pour Jules et moi-même : une des aventures les plus heureuses et gratifiantes qu'il nous a été donné de vivre dans notre parcours d'universitaire.